

## Définition des niveaux de formation et des catégories de personnel

Indicateurs	Effectif et densité en personnel Personnel avec un diplôme étranger Grade-mix Taux de rotation Dotation en personnel soignant Dépenses pour le personnel soignant (tous niveaux de formation)		
Sources	Fonction principale dans les hôpitaux et cliniques (Statistique des hôpitaux)	Etablissements médico-sociaux (dernier diplôme acquis) (Statistique des institutions médico-sociales)	Services d'aide et de soins à domicile (dernier diplôme acquis) (Statistique de l'aide et des soins à domicile)
Niveau tertiaire	Infirmier/-ère diplômé(e) avec spécialisation Infirmier/-ère diplômé(e)	Infirmier/-ère diplômé(e) avec form. compl Infirmier/-ère diplômé(e) Assistant/-e spécialisé(e) en soins de longue durée et accompagnement BF Titres de l'ancien droit et diplômes étrangers <ul style="list-style-type: none"> <li>- Infirmier/-ère niv. I</li> <li>- Personnel soignant avec diplôme étranger</li> </ul>	Infirmier/-ère diplômé/-e <ul style="list-style-type: none"> <li>- Infirmier/-ère HES</li> <li>- Infirmiers/-ères diplômé(e)s ES</li> </ul> <b>MSc en soins infirmiers HES / in Nursing</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Master of Science en soins infirmiers (MScN) HES</li> <li>- Master of Science in Nursing (MSN)</li> </ul> <b>PhD Nursing Science</b> <b>Post diplômes qualifiants</b> (CAS, DAS, MAS, clinicienne, gestion niveau I, Brevet fédéral) <b>Titres de l'ancien droit, autres</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau diplôme: infirmiers/-ères niveau II</li> <li>- Niveau diplôme: infirmiers/-ères diplômé(e)s SG/GKP/HMP/PSY</li> <li>- Diplôme infirmiers/-ères niveau I</li> <li>- Infirmiers/-ères diplômé(e)s en santé publique, domaine de l'aide et des soins à domicile</li> <li>- Spécialisation infirmier/-ère, branche puériculture</li> </ul>
Niveau secondaire II (CFC)	Personnel avec diplôme niveau secondaire II	Infirmier/-ère-assistant(e) CC CRS Assist. en soins et santé communautaire CFC Accompagnateur/-trice CFC Assistant/-e socio-éducatif/-ve ASE	Certificat de capacité infirmiers/ères assistants CRS Assistant-e en soins et santé communautaire (CFC), Aides familiales (CFC ou diplôme cantonal) Assistant/e socio-éducatif/ve (CFC), Assistant/e de personnes âgées (CFC)
Niveau secondaire II (AFP)	Personnel soignant avec fonction auxiliaire	Aide-soignant/-e avec certificat Aide en soins et accompagnement AFP	Aide en soins et accompagnement (AFP), Aide-soignant/-e CRS
Autres/sans formations	Autre personnel soignant	Auxiliaire de santé CRS	Cours dans le domaine de l'aide et des soins (p.ex. auxiliaire de santé CRS)

Note: Plusieurs catégories de personnel sont exclues du calcul des effectifs. Pour les hôpitaux, sont exclus les Infirmiers/-ères diplômés(es) en formation ainsi que le personnel attribué aux centres de prestations principaux suivants: administration, pharmacie (en général), cuisine, service de maison, service technique et logistiques et service de maintenance, école(s) et autres exploitations annexes. Pour les établissements médico-sociaux, le personnel attribué aux comptes salaires suivants est exclu: personnel administratif, personnel hôtelier et personnel des services techniques.

Source: Monitoring national du personnel soignant

## Définition des niveaux de formation et des catégories de personnel

Indicateurs	Salaire Emploi à durée déterminée Absences pour cause de maladie/accident Santé du personnel de soins et d'accompagnement Placement et location de services	Satisfaction au travail Qualité de l'environnement de travail Stress et épuisement Préparation à la réalité du travail Qualité des soins du point de vue des soignants	Diplômes Trajectoires de formation Personnes en formation	Entrées et sorties de personnel infirmier étranger	Offres d'emploi
Sources	Nomenclature suisse des professions CH-ISCO-19	Catégories Scohpica	Statistiques de la formation	Nomenclature des professions 1990 de l'OFS	Taxonomie de x28
Niveau tertiaire	<b>Personnel infirmier:</b> – 22 211: Chefs des services de soins – 22 212: Infirmiers/-ère – 22 213: Infirmiers/-ère avec spécialisation	<b>Infirmier/-ère de pratique avancée</b>  <b>Infirmier/-ère dipl. (avec spécialisation)</b>	<b>BSc HES en soins infirmiers</b> <b>Infirmier/-ère dipl. ES</b>	<b>Personnel infirmier:</b> – Infirmier/-ère diplômé(e) – Infirmier/-ère en pédiatrie et hygiène maternelle – Infirmier/-ère en psychiatrie	<b>Personnel soignant de niveau tertiaire:</b> – Infirmier/-ère – Infirmier/-ère en anesthésie – Infirmier/-ère en chirurgie – Infirmier/-ère en soins intensifs – Infirmier/-ère en soins d'urgence – Infirmier/-ère spécialisé/e en gériatrie clinique – Infirmier/-ère spécialisé/e en néphrologie – Infirmier/-ère spécialisé/e en oncologie – Infirmier/-ère spécialisé/e en soins palliatifs et en soins palliatifs – Infirmier/ère spécialisé/-e en rééducation et soins de longue durée – Infirmier/-ère en psychiatrie – Chef/-fe d'équipe de soins  Cette liste correspond à la taxonomie employée par l'entreprise x28. Les annonces pour d'autres professions des soins de niveau tertiaire ici non citées sont attribuées à cette catégorie (p.ex. Assistant/-e spécialisé(e) en soins de longue durée et accompagnement avec brevet fédéral (EP) ou expert/-e en soins intensifs diplôm(e) EPD).
	<b>Niveau secondaire II (CFC)</b> <b>Personnel de soins et d'accompagnement de niveau secondaire II:</b> – 32 210: Personnel soignant (niveau intermédiaire) – 53 222: Aide à domicile	<b>Personnel soignant intermédiaire et auxiliaire</b>	<b>Assistant/-e socio-éducatif CFC</b> <b>Assistant/-e en soins et santé communautaire CFC</b>		<b>Assistant/-e socio-éducatif</b> <b>Assistant/-e en soins et santé communautaire</b>
	<b>Niveau secondaire II (AFP)</b> – 53 222: Aide à domicile		<b>Aide en soins et accompagnement AFP</b>		<b>Personnel de soins et d'accompagnement sec. II (AFP):</b> – Aide-soignant/-e – Assistant/-e en soins et accompagnement
<b>Autres/sans formations</b> – 53 210: Auxiliaires de soins en institutions – 53 221: Auxiliaires de soins à domicile et aides familiales					<b>Personnel auxiliaire</b> – Auxiliaire de santé – Garde de nuit à l'hôpital

## Définition des domaines de soins du personnel de soins et d'accompagnement des hôpitaux

La totalité du personnel de soins et d'accompagnement travaillant dans un hôpital ou une clinique est attribuée à un domaine de soins (soins aigus, psychiatrie, réadaptation / gériatrie). Pour établir cette attribution, trois bases de données de l'OFS sont utilisées: la statistique des hôpitaux (KS), les données des patients ambulatoires des hôpitaux (PSA) et la statistique médicale des hôpitaux (MS) ainsi que des informations de l'Obsan issues de sa collaboration directe avec les cantons.

- 1) L'attribution dépend en premier lieu du site hospitalier principal auquel est affectée la personne. Si un seul type d'activité est exercé au sein de ce site hospitalier (stationnaire et ambulatoire), la totalité du personnel de ce site sera affecté à ce type d'activité.
- 2) Si plus d'un type d'activité sont exercés au sein d'un site, le personnel de soins et d'accompagnement sera affecté à un domaine de soins en fonction du centre de prestation principal, suivant la nomenclature de l'OFS (voir T1).
- 3) Finalement, dans le cas où un domaine de soins ne peut pas être déterminé par le type d'activité du site hospitalier ou par le centre de prestation principal (centre de prestation principal M000, M990, ou en dehors du domaine M, ainsi que les incohérences par rapport à l'activité du site), le personnel de soins et d'accompagnement est affecté aux différents domaines de soins en fonction de la répartition par domaine des coûts indirects totaux (ambulatoires et stationnaires) de l'établissement.

### T1 Attribution des centres de prestations aux types d'activité

Type d'activité	Centre de prestation	
Soins aigus	M000*	Disciplines médicales en général, Patients de différentes disciplines
	M050	Soins intensifs
	M100	Médecine interne
	M200	Chirurgie
	M300	Gynécologie et obstétrique
	M400	Pédiatrie
	M600	Ophthalmologie
	M700	Oto-rhino-laryngologie (ORL)
	M800	Dermatologie et vénéréologie
	M850	Radiologie médicale
	M960	Centres d'urgence
	M970	Cabinet d'urgences des médecins
	M990*	Autres domaines d'activité
Psychiatrie	M500	Psychiatrie et psychothérapie
Réadaptation / Gériatrie	M900	Gériatrie et soins subaigus
	M950	Réadaptation et médecine physique

Source: OFS – Statistique des hôpitaux - Annexe II Attribution des centres de prestations aux types d'activité

Note: \* Le personnel avec les codes M000 et M990 n'est pas exclusif aux soins aigus. Celui-ci est attribué en fonction des dépenses indirectes de l'établissement.